



MICKAËL VALLET

SENATEUR DE LA
CHARENTE-MARITIME

CONSEILLER
DEPARTEMENTAL DE
MARENNE

COMMISSION DES
AFFAIRES ETRANGERES
DE LA DÉFENSE ET DES
FORCES ARMÉES

GROUPE SOCIALISTE
ÉCOLOGISTE ET
REPUBLICAIN

Madame la Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des
Négociations internationales sur le climat et la nature

Madame Monique Barbut
46, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Marennes-Hiers-Brouage, le 12/01/26

Objet : Urgence de publication des décrets d'application de la loi "Frelon"

Madame la Ministre,

Adoptée au Sénat puis à l'Assemblée nationale en mars dernier, la loi dite « Frelon » a suscité de grands espoirs parmi les apiculteurs et les élus locaux.

Pourtant, plusieurs mois après son vote, les décrets d'application indispensables à sa mise en œuvre ne sont toujours pas publiés.

En Charente-Maritime, comme dans bien d'autres départements, les apiculteurs sont aujourd'hui démunis face à la prolifération du frelon asiatique. Ce prédateur décime les ruches, fragilise les exploitations et met en péril la pollinisation, pilier essentiel de la biodiversité. Sans action concrète les pertes et le découragement de ces professionnels déjà très éprouvés s'accroissent.

Il est urgent que les décrets d'application soient enfin publiés pour permettre aux collectivités et aux acteurs de terrain d'agir efficacement et rapidement.

Je vous remercie, Madame la Ministre, de bien vouloir accorder la plus grande attention à cette demande et de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise en œuvre de cette loi attendue avec impatience sur le terrain.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de bien vouloir recevoir Madame la Ministre, mes sincères et respectueuses salutations.

Mickaël VALLET
Sénateur de Charente Maritime